



Communiqué de Presse

L'Union Africaine de la Mutualité (UAM) et L'Observatoire National du Développement Humain Marocain (ONDH) ont signé une convention de partenariat le Mercredi 28 Mai 2014 qui vise l'accompagnement de l'UAM pour la mise en place de l'observatoire Africain de la mutualité, qui siège au Maroc.

Cette Convention a pour objet d'initier et de développer un cadre d'échange et de coopération entre les deux institutions pour canaliser le transfert d'expertise, et le savoir-faire. Ainsi que l'accompagnement de l'UAM Pour le montage de son observatoire dans les domaines administratifs, techniques et juridiques, et le montage des bases de données statistiques.

Union Africaine de la mutualité bénéficiera aussi grâce à cette convention d'un plan de formation sur les métiers de la mutualité et le développement humain.

Par ailleurs, Les deux institutions partagent les mêmes valeurs en termes du soutien des activités et des événements se rapportant au développement humain, à la mutualité et à l'économie sociale et solidaire.

Monsieur Rachid Belmokhtar Président de l'ONDH s'est félicité de la signature de cette convention précisant qu'elle ouvre la voie aux deux institutions pour participer au développement humain, à la mutualité et à l'économie sociale et solidaire en Afrique. Il a promis que l'ONDH va mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour la mise en place de l'observatoire Africain de la mutualité.

Il a en outre remercié l'UAM dont l'engagement pour développer la mutualité en Afrique. Ajoutant que le choix porté sur le Maroc pour abriter le siège de l'observatoire Africain de la mutualité confirme le rôle dynamique des mutuelles Marocaines spécialement la Mutuelle Générale du Personnel des administrations publiques (MGPAP) pour Promouvoir le secteur en Afrique.



Pour sa Part, Monsieur Abdelmoula Abdelmoumni, Président de l'UAM a remercié l'ONDH pour son l'accompagnement de l'UAM pour la mise en place de l'observatoire Africain de la mutualité conformément aux résolutions prises par les instances décisionnelles de l'UAM en Avril 2014. Ajoutant que la création de cet observatoire permettra la mutualisation du continent africain.